



direction des services  
départementaux  
de l'éducation nationale  
Val-de-Marne



Créteil, le 2 septembre 2019

L'inspectrice d'académie,  
Directrice académique des services de  
l'éducation nationale du Val de Marne

à

Mesdames et Messieurs les directeurs des écoles  
maternelles et élémentaires  
S/C de mesdames et messieurs les Inspecteurs  
de l'éducation nationale

Division des  
établissements  
scolaires et des  
moyens

DESCOM

Secrétariat

Téléphone  
01 45 17 61 72

Mél.  
Ce.94descom@ac-  
creteil.fr

Immeuble le Saint-  
Simon  
68, av. du général  
de Gaulle  
94011 Créteil cedex

**Objet :** Sécurité incendie – exercices d'évacuation dans les écoles - Année 2019-2020

**Références :**

Circulaire n° 84-319 du 3 septembre 1984 sur les règles de sécurité dans les établissements scolaires et universités. BO n° 31 du 6 septembre 1984.

Arrêté du 4 juin 1982 modifié portant approbation des dispositions complétant le règlement de sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les établissements recevant du public.

Les risques d'incendie dans les établissements scolaires présentent un danger majeur et imprévisible pour les personnes placées sous votre responsabilité.

Ces risques, aggravés par la panique toujours incontrôlable, peuvent être minorés par le strict respect des instructions formulées dans les textes cités en référence dont je vous rappelle les principaux éléments. Les exercices d'évacuation des bâtiments ont pour objet d'entraîner les élèves et le personnel à la conduite à tenir en cas d'incendie.

- procéder régulièrement à des exercices d'évacuation jusqu'à ce que le temps d'évacuation prescrit par la présente circulaire soit atteint, le premier devant se dérouler obligatoirement au cours du mois suivant la rentrée scolaire,
- concernant le déroulement même de ces exercices, le temps d'évacuation ne doit en aucun cas excéder 5 minutes. L'appel des élèves, bien que sa durée ne soit pas chronométrée, est obligatoire,
- constituer l'équipe de sécurité et rappeler les missions de chacun des membres,
- commenter, à la suite des exercices, les dispositions non respectées susceptibles d'engendrer des dangers (ex : refus de sortie, absence d'appel des élèves, insuffisance d'encadrement ...),
- rédiger le compte-rendu d'évacuation et l'exploiter : en informer le conseil d'administration, créer ou rappeler les consignes, renseigner le registre de sécurité,
- en fonction des résultats, il est nécessaire de remédier sans délai aux anomalies constatées : en ce qui concerne le fonctionnement du système de sécurité-incendie, j'attire votre attention sur le fait qu'il vous appartient de faire connaître, par écrit, à la



2

municipalité toute défaillance de ce système, pour ce qui relève de son attribution en tant que collectivité propriétaire.

La périodicité des exercices doit être respectée et leur organisation ne saurait être retardée au titre de motifs tels que :

- Le mauvais fonctionnement ou l'absence d'un signal d'alarme à déclenchement automatique,
- Les intempéries,
- L'absence d'un membre de l'équipe de sécurité,
- Des travaux, etc...

Vous trouverez en annexe, un calendrier indicatif pour la programmation de ces exercices et un modèle du compte rendu.

La fiche d'évaluation de chaque exercice, complétée et signée par vous doit être transmise, dans les plus brefs délais, à l'IEN de circonscription.

Je vous remercie de bien vouloir accorder la plus grande attention au respect de ces instructions, dans l'intérêt de tous.

Pour le Recteur et par délégation,  
l'Inspectrice d'académie, directrice académique  
des services de l'éducation nationale  
du Val-de-Marne

  
Guylène MOUQUET-BURTIN



direction des services  
départementaux  
de l'éducation nationale  
Val-de-Marne



CALENDRIER INDICATIF POUR LA PROGRAMMATION  
DES EXERCICES D'EVACUATION INCENDIE  
ANNEE SCOLAIRE 2019-2020

\*\*\*\*\*

Division des  
établissements  
scolaires et des  
moyens

DESCOM

Secrétariat

Téléphone  
01 45 17 601 72

Mél.  
Ce.94descom  
@ac-creteil.fr

Immeuble le Saint-  
Simon  
68, av. du général  
de Gaulle  
94011 Créteil cedex

**PREMIER EXERCICE :**

Entre le 1<sup>er</sup> septembre et le 30 septembre 2019.

Il doit obligatoirement se dérouler au cours du premier mois de l'année scolaire.

**DEUXIEME EXERCICE :**

Théoriquement, **entre le 6 janvier et le 4 avril 2020** (vacances de Printemps).

Toutefois, dans l'hypothèse où vous choisiriez d'effectuer au moins trois exercices et afin que les intervalles de temps entre les exercices ne soient pas disproportionnés, il semble préférable d'organiser celui du second trimestre avant **le 8 février 2020** (vacances d'hiver).

**TROISIEME EXERCICE :**

Théoriquement, entre **le 20 avril 2020 et la fin des cours.**

Il convient de rappeler qu'il doit être régulièrement procédé à des exercices d'évacuation et ce jusqu'à ce que le temps d'évacuation prescrit soit atteint. Le nombre de trois exercices n'est donc pas limitatif

## FICHE D'EVALUATION DE L'EXERCICE D'EVACUATION

Circonscription : École : Adresse : Téléphone : Directeur :			
Date	Heure	Thème et objectifs de l'exercice	Temps d'évacuation

	Oui	Non	Non testé	Observations
<b>Modalités d'organisation</b>				
• Adultes prévenus de l'exercice	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
• Elèves prévenus de l'exercice	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
• Mairie ou police municipale prévenus en cas de lieu de rassemblement situé sur le domaine public	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
• Présence d'observateurs extérieurs (si oui, nombre)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
• Une séquence d'information sur le déroulement d'un exercice d'évacuation a été dispensée auprès des adultes	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
• Une séquence d'information sur le déroulement d'un exercice d'évacuation a été dispensée auprès des élèves en s'assurant de leur compréhension	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
<b>Alerte / Fin d'alerte</b>				
• le déclenchement du signal d'alerte a été fait sans difficulté par le directeur ou son remplaçant	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
• L'alerte a été entendue par tous, sinon indiquer les lieux où le signal est non audible	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
<b>Application des consignes générales</b>				
• L'évacuation a été immédiate	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
• Les fenêtres ont été fermées	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
• Les affaires sont restées dans les locaux	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
• Le guide file connaissait ses missions	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
• L'adulte chargé de l'évacuation a emporté le registre d'appel	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
• Le serre-file a vérifié que personne n'est resté dans la zone	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
• Le serre-file a fermé les portes sans les verrouiller	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
• L'évacuation s'est faite sans bousculade	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
• L'évacuation s'est faite sans dispersion	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
• Le trajet s'est fait sans obstacle.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
• Le lieu de rassemblement était connu de tous	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
• Le lieu de rassemblement était matérialisé pour chaque classe	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
• L'appel a été réalisé sur le lieu de rassemblement	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
• La liste des élèves manquants a été remise au directeur immédiatement	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
• La fin d'alerte a été entendue par tous	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
• Le retour dans les locaux s'est fait dans le calme				
• Les adultes connaissent le lieu de rassemblement extérieur à l'école si l'événement nécessite une évacuation hors école	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

Cette grille d'évaluation renseignée par le directeur sera insérée dans le registre de sécurité incendie.

Points à améliorer :